



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

29-01-20

Dossier complet le :

02-03-20

N° d'enregistrement :

2020-9465

1. Intitulé du projet

Projet de construction de 2 restaurants et d'un commerce avec parking

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

AXIOM DEVELOPPEMENT

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

LEQUETTE Guillaume

RCS / SIRET

7 5 1 5 0 8 2 9 2 0 0 0 2 4

Forme juridique

SARL

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
Rubrique n°41a) - Projet d'aires de stationnement ouvertes au public de 50 unités et plus	Création d'un parking ouvert au public de 157 places

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Projet de construction d'un ensemble de 3 bâtiments ERP avec parking clientèle lieu dit "LA FOSSE PACAUD" à RIVIERES 16110.

Le projet est constitué de :

- un restaurant rapide McDO à ossature bois et façades minérales
- un restaurant livré coque vide avec charpente métallique et façades bardées
- un commerce de détails ACTION à ossature métallique et façades bardées

Le terrain sera raccordé sur le rond point existant par une voie en enrobé de pente 2%

La voie sur le terrain sera en impasse mais permettra le retournement des véhicules et engins de secours.

Cette voie sera raccordée en futur projet sur la voie communale en contre bas.

L'accès depuis le rond permettra la circulation des VL, PL et piétons par prolongement de la voie et du trottoir existant.

Prolongement des réseaux eau potable et électricité par le Maître d'Ouvrage

Raccordement des eaux usées des cuisines des restaurant sur le réseau d'eaux usées des sanitaires après traitement dans un séparateur à graisse. L'ensemble des eaux usées sera renvoyé vers la voie communale située en contre bas de la parcelle.

Réalisation d'un bassin d'orage accessible depuis une voie raccordée à la voie communale.

4.2 Objectifs du projet

Créer un centre vivant de commerces de proximité et de service attendu par les habitants et personnes qui travaillent dans ce quartier:

- L'attractivité due à la présence d'un centre E.LECLERC sera renforcée par l'aménagement de cette zonelaissée en friche.
- Cette future zone d'activités a ainsi vocation à compléter la zone d'activité de Saint-Projet et son offre commerciale et de services

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

La durée des travaux est de 8 mois

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Il s'agit de proposer une offre de commerces et de services diversifiés au sein d'un quartier en "vitrine" de la nationale 141.

L'esprit du projet réside dans la volonté de compléter la zone d'activité existante par la création d'espaces restauration agréables (vue sur le chateau de LA ROCHEFOUCAULD) et de commerce non alimentaire.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le dossier est soumis :

- Permis de construire (déposé)
- Dossier loi sur l'eau (déposé)
- demande d'examen au cas par cas (déposé)

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie parcelle	32858 m ²
Superficie des 3 bâtiments	1989 m ²
Superficie des parkings, et voie de circulation entre parking (157 places)	5296 m ²
Superficie des circulations poids lourds et véhicules légers	2128 m ²
Surface bassin d'orage (volume 570m ³)	607 m ²
Superficie des espaces perméables non plantés et non engazonnés	1177 m ²
Superficie d'espaces verts	21661 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

ZAC la fosse Pacaud
16110 RIVIERES

Coordonnées géographiques¹

Long. 4 5 ° 7 5 ' 1 6 " 51 Lat. 0 ° 3 8 ' 3 1 " 39

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Forêt dela Braconne et de bois blanc est situé à 4.15km du projet
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Projet situé à 1.2km du chateau de La Rochefoucauld

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les déblais engendrés par les travaux de terrassement (bâtiments, bassin d'orage, accès au rondpoint) seront utilisés pour les remblais. Le reste sera laissé sur site pour la réalisation de plateformes engazonnées et de talus en pente douce plantés de frênes communs et conifères. Le volume représenté est d'environ 6000 m ³
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Il y aura des remblais pour la création des parkings et voiries afin de satisfaire le raccord des réseaux divers aux réseaux existants par gravitation.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Aléa retrait-gonflement des argiles zone faible
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>L'éclairage des voiries ne crée pas d'émissions lumineuses particulières. En dehors des horaires d'ouvertures, l'ensemble des éclairages extérieurs sera éteintes (commande par interrupteur cépusculaire couplé sur horloge et marche forcée)</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les eaux de voiries seront recueillies par des grilles avaloires et renvoyées au bassin d'orage qui enverra ces eaux via un regard de régulation vers le fossé communal dont la mairie à accorder le rejet à 6l/s.</p> <p>Les réseaux d'assainissement des restaurants seront équipés de séparateurs à graisse.</p> <p>L'ensemble des eaux usées seront évacuées vers l'exutoire situé sur la voie communale en bas de parcelle</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Production d'ordures non dangereuses, propre à des commerces, restaurants et bureaux. Le ramassage est fait par des véhicules communautaires.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

- Un projet HQE
- Une gestion des polluants issus des eaux de parking par la création d'un bassin d'orage avec regard de régulation équipé d'une vanne guillotine manuelle en cas de pollution accidentelle.
- Une limitation des nuisances du projet : lumineuse, bruit (chaussée réservoir moins bruyante)
- Une intégration paysagère limitant l'impact visuel donnant vers le château de LA ROCHEFOUCAULD (création d'un talus planté de frênes communs et conifères, teinte de façade tirant sur le clair)

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe descriptif sommaire de l'état des lieux du terrain existant Annexe plan de gestion des eaux pluviales

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à PARIS

le, 27/01/2020

Signature



Réponse à la demande de complément du 22/02/2020

3-Rubriques applicables

Le projet crée une superficie de plancher totale de 1876.84 m² soit une emprise au sol totale de 1989 m². Le projet n'avait pas été soumis à la rubrique 39 en 2018 (voir réponse cas par cas jointe en annexe). Le permis modificatif ne porte que sur les aménagements extérieurs.

4-Caractéristiques générales du projet

4.1 Nature du projet :

Le sol étant très peu infiltrant, la solution d'infiltration sur site a été abandonnée au profit de la réalisation d'un bassin d'orage avec restitution par ajutage au milieu naturel (fossé communal)



Fossé raccordement EP

Menant vers le projet

Bassin d'orage de 570m³ (voir plans de coupe en annexe et calcul du volume)

Renvoi des eaux vers le fossé communal (voir autorisation de rejet en annexe)

4.3.1-Description du projet en phase travaux :

Le bassin d'orage sera réalisé en première phase de travaux. Des kits anti-pollution seront mis à disposition sur le chantier. Il n'y aura pas de stockage aérien de produits polluants ou hydrocarbures. Un bungalow de chantier sera installé afin de stocker tous produits polluants et posé sur une zone étanche.

Étapes du chantier :

-1 : Réalisation du bassin d'orage et raccordement sur le fossé (voir autorisation de rejet de la mairie en pièce jointe)

-2 : Nivellement du terrain en déblai / remblai et stockage des terres sur site

-3 : Réalisation des plateformes bâtiment et parking/voirie

-4 : Construction des bâtiments (dallage, ossature, bardage, couverture) et des réseaux (élec., eau potable, France telecom, eaux usées, eaux pluviales).

-5 : Construction des voiries et parkings. Raccordement des réseaux d'eau pluviale des bâtiments et voirie vers le bassin d'orage.

-6 : Réalisation des espaces verts et plantations. Frênes communs et conifères. Espèces locales et non invasives.

4.5-dimensions et caractéristiques du projet

Le projet crée une superficie de plancher totale de 1876.84 m² soit une emprise au sol totale de 1989 m²

6-Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé (incidences, cumuls, mesures évitement/réduction...)

6.1-Incidence potentielles du projet – émissions :

Les eaux usées du projet après traitement seront renvoyées et traitées dans la station d'épuration communale de la ROCHEFOUCAULD.

Gestion de déchets de chantier : bennes de collecte, puis traitement en filière adaptée

8 Annexe Photos d'insertion sur site

Vue depuis bâtiment commercial ACTION



Vue depuis bâtiment livré coque vide



Vue depuis l'entrée du site



Vue aérienne de l'ensemble du site



Bâtiment restaurant:
 Le niveau d'implantation (niveau dallage) était 100.00 NGF à l'origine. Le bâtiment a été descendu de 15 cm ce qui amène son nouveau niveau d'implantation à 99.85 NGF. Le niveau d'acrotère était 104.55 NGF à l'origine. La hauteur du bâtiment a augmenté de 30 cm ce qui amène le nouveau niveau de façade à 104.70 NGF.

Les abords du restaurant ont été modifiés:
 L'escalier "DRIVE" sur la voie de circulation à l'arrière du bâtiment n'a plus lieu d'être car cette voie n'est plus accessible dans les deux sens. Elle est juste destinée à l'accès situé en façade arrière du bâtiment.

Une zone stabilisée pour vélos équipée de herces a été créée à l'angle du bâtiment au niveau du parking là où était situé l'accès à la circulation du "DRIVE".

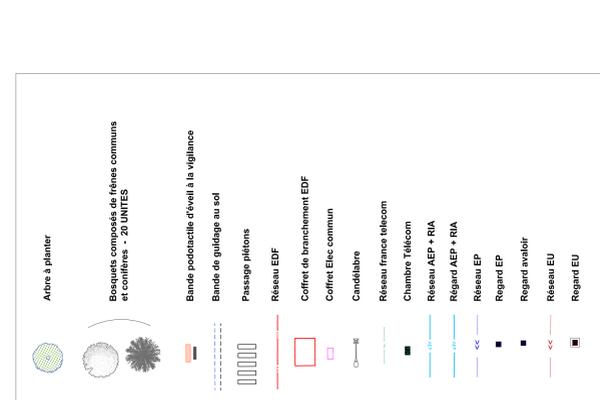
Bâtiment commerce:
 Le niveau d'implantation (niveau dallage) était 07.40 NCE à l'origine. Le bâtiment a été ramené de 30 cm ce qui amène son nouveau niveau d'implantation à 97.79 NGF. Le niveau d'acrotère reste le même qu'à l'origine ce qui augmente la hauteur totale du bâtiment de 30 cm.

Talus en escalier créé avec réimplantation des arbres.

Plateforme créée avec talus.

Autres arbres réimplantés.

Bassin d'orage déplacé et modifié avec arbres implantés.



MAITRE D'OUVRAGE
AXIOM DEVELOPPEMENT
 85 Boulevard HAUSSMANN
 75008 PARIS

PROJET LOCALISATION
Projet de construction de deux restaurants et d'un commerce
ZAC de la Fosse PACAUD
 16110 RIVIERES

Pièces complémentaires au
Permis de construire modificatif
PC 01628018C0006M01
 date de dépôt: 31/10/2019

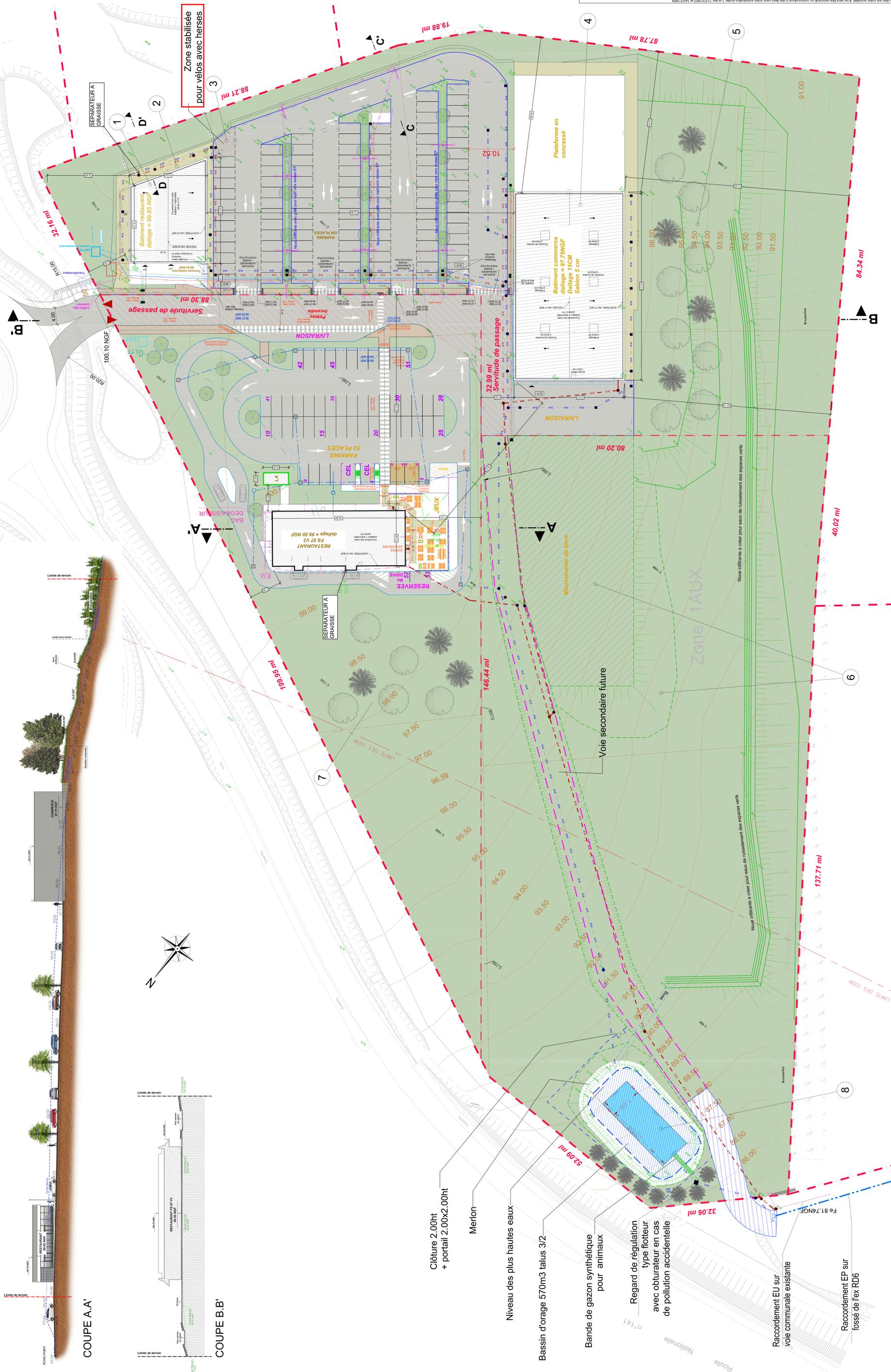
Plan de masse et
Coupes paysagères AA' et BB'

MODIFICATIONS

AWO GERMAUX ARCHITECTES
 51370 SAINT-JACQUES COURCELLES LES MINES
 03 20 30 10 00
 www.germaux-architectes.com

D.N°: 2017_092
PC Modificatif
 Planches Complémentaires
Ech: 1:250
29/01/2020 **PCM 02 / 01**
16/03/2019

MAITRISE D'OEUVRE
 AWO
 15, rue de Valenciennes
 51000 CHATELAIN
 03 27 30 10 00
 www.awo-architectes.com





AWO GENAUX ARCHITECTES
 SAS au capital de 100 000 €
 15, rue Sorbon
 51370 SAINT BRICE COURCELLES
 SIREN : 521 263 155 - RCS NANCY - APE 7112 Z

Vue aérienne

Description de l'état existant du terrain :

Le terrain est une terre laissée en friche et sans cultures. Il est planté de 3 arbres éparses (photos n°4). Il est bordé en limite parcellaire d'une haie inventoriée (arbres de hautes tiges et taillis en fond de parcelle). Cette haie est soumise à une protection par le règlement du PLU article 1AUX7 (recul de 5ml).

Il existe un fossé en limite de terrain (cercle rouge) et un bassin de collecte des eaux pluviales (cercle bleu - photo 8).

Le terrain ne se trouve pas en zone humide ni potentiellement humide (Zone bleu suivant site SIG).

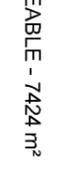
Le terrain se trouve dans une zone aléa faible de retrait et gonflement des argiles.

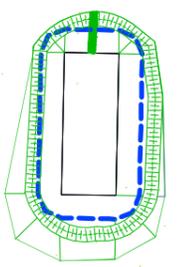
La masse d'eau concernée au sens du SDAGE est le calcaire du KARST de la Rochefoucauld dans le bassin versant de la Charente.

Géologie du terrain : calcaires à ponctuation rouille, à spongiaires et silex (Bathonien BRGM)

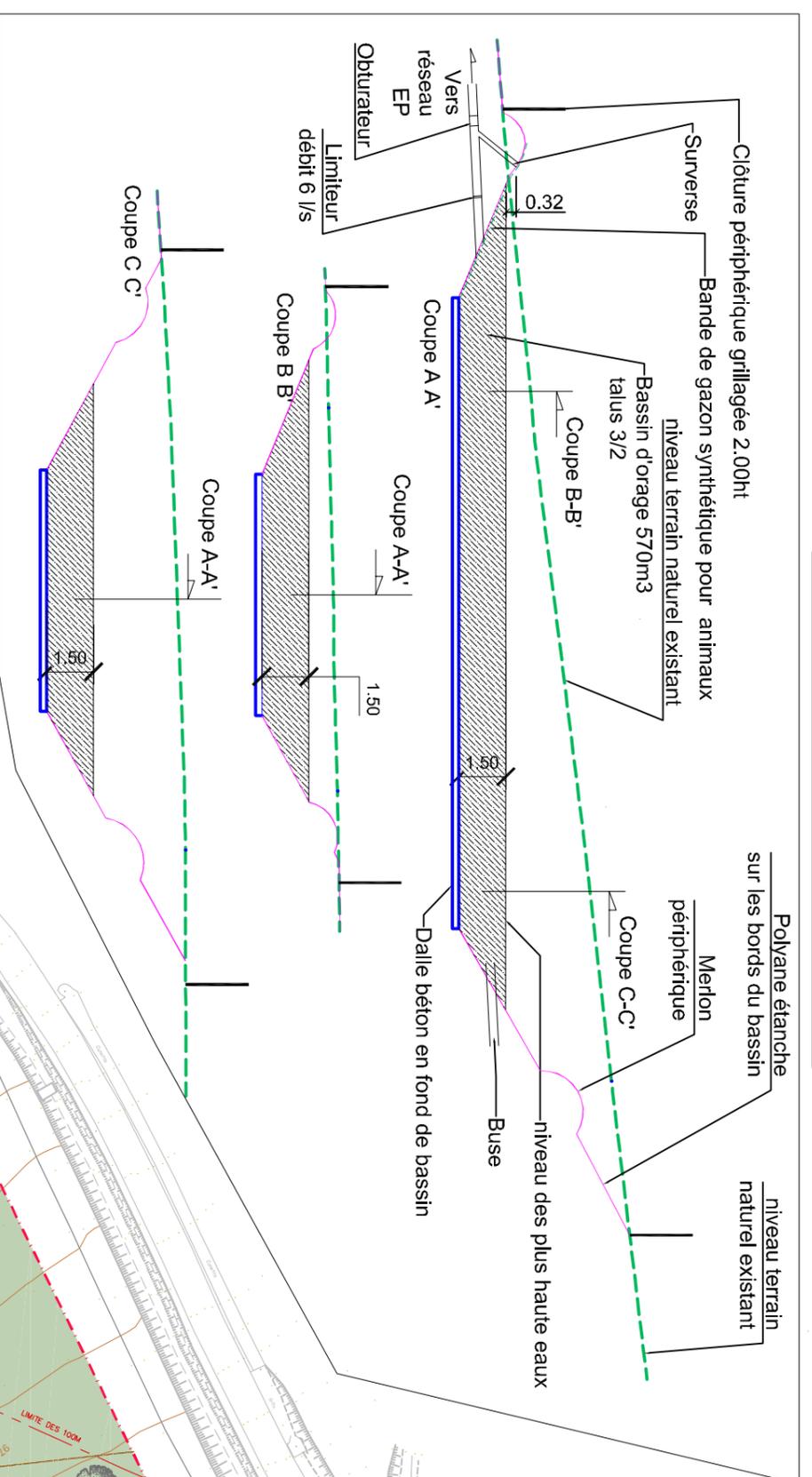
Le terrain n'est concerné par aucun espace protégé autre que la haie inventoriée.

[Signature]

-  CHEMINEMENT PERMEABLE
-  CHAUSSEE IMPERMEABLE - 7424 m²
-  BATIMENTS CONSTRUITS - 1989 m²
-  TOTAL SURFACE IMPERMEABILISEE - 10020 m² > 1Ha

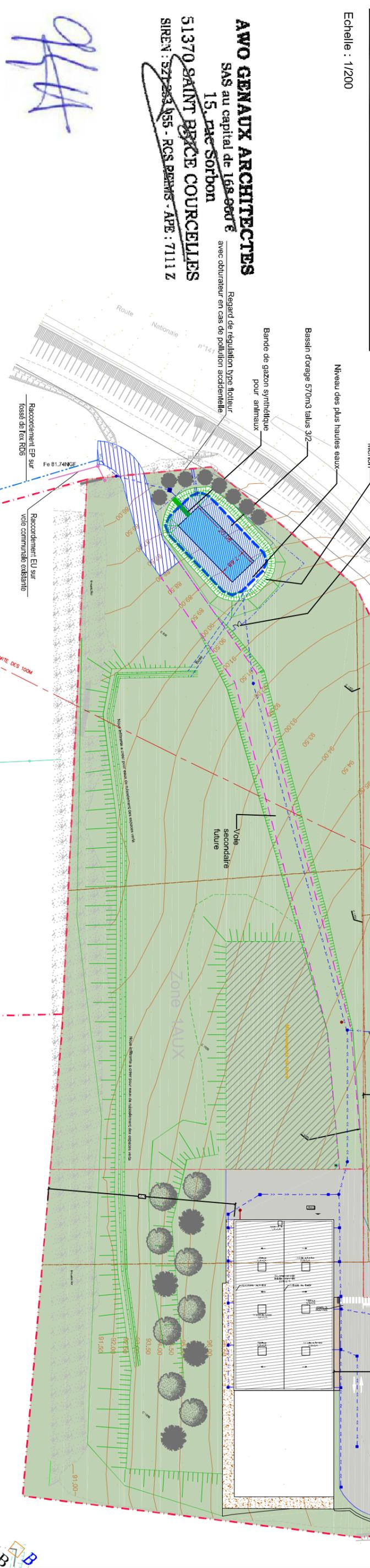


Bassin d'orage - 607 m²



COUPE DE PRINCIPE BASSIN D'ORAGE

Echelle : 1/200



AWO GENAUD ARCHITECTES
 SAS au capital de 168 900 €
 15, rue Sorbon
 51370 SAINT BRICE COURCELLES
 SIREN : 521 253 955 - RCS BRIMS - APE : 7111 Z

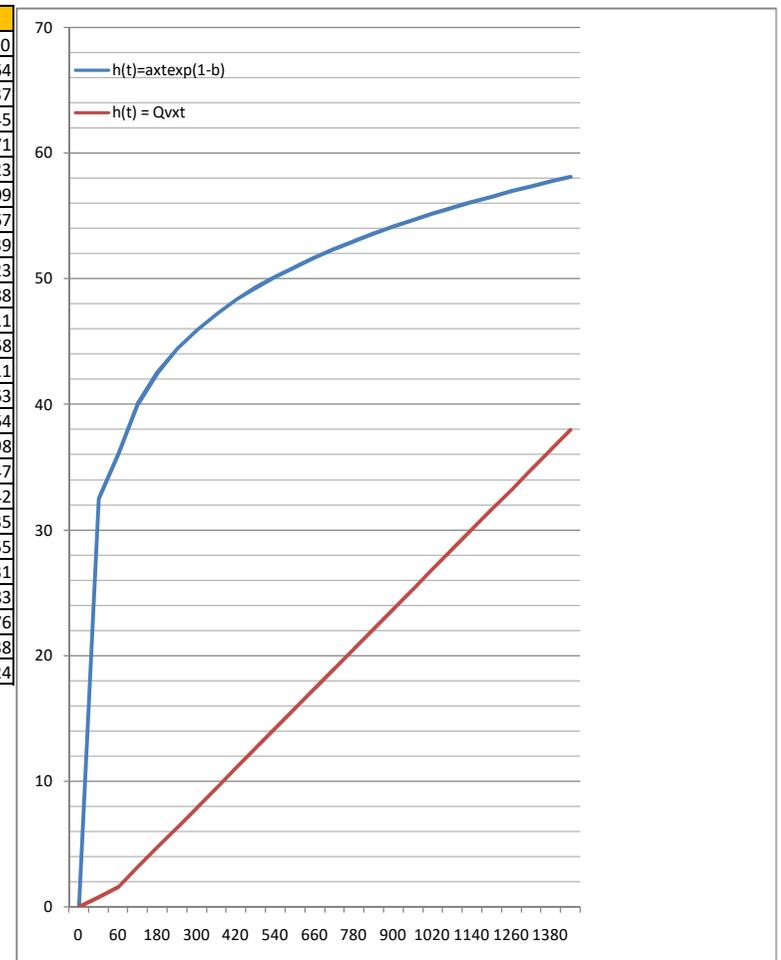
Handwritten signature/initials

a	b
19,53	0,85

h(t)=axtexp(1-b)	h(t) = Qvxt	t en mn	Hauteur à stocker en mm
0	0	0	0
32,52897895	0,791423316	30	31,73755564
36,093162	1,582846632	60	34,51031537
40,04787071	3,165693265	120	36,88217745
42,559167	4,748539897	180	37,8106271
44,43589476	6,33138653	240	38,10450823
45,94840406	7,914233162	300	38,0341709
47,22235246	9,497079795	360	37,72527267
48,32697781	11,07992643	420	37,24705139
49,30471229	12,66277306	480	36,64193923
50,18354157	14,24561969	540	35,93792188
50,98294643	15,82846632	600	35,15448011
51,71706064	17,41131296	660	34,30574768
52,39648069	18,99415959	720	33,4023211
53,02936585	20,57700622	780	32,45235963
53,62213926	22,15985285	840	31,4622864
54,17995247	23,74269949	900	30,43725298
54,70700359	25,32554612	960	29,38145747
55,20676117	26,90839275	1020	28,29836842
55,68212573	28,49123938	1080	27,19088635
56,13554856	30,07408602	1140	26,06146255
56,56912096	31,65693265	1200	24,91218831
56,98464211	33,23977928	1260	23,74486283
57,38367167	34,82262591	1320	22,56104576
57,76757093	36,40547255	1380	21,36209838
58,13753542	37,98831918	1440	20,14921624

Surface	Coef imp.	Surface	Surf. Active
bâtiment	0,9	1989	1790,1
voirie	0,9	7424	6681,6
bassin	1	607	607
espace perméables	0,2	22838	4567,6
Surface active			13646,3

Surface parcelle Slot(Ha)	3,2858	Surface parcelle en m²	32858
Surface totale du projet d'urbanisation Spro(Ha)	0,9413		
Surface espaces verts Sev(Ha)	2,2838		
Débit de fuite admissible : Qs l/s	6	m3/s	0,006
		m3/h	21,6
Coefficient d'apport Ca	0,41531134		
Débit spécifique de vidange q = (Qs*360)/(Ca*Sa) mm/h	1,582846632	q en mm/mn	0,026380777
Diamètre de l'orifice de sortie en mm	45	Delta H (mm)	38,10450823
Section en m²	0,001589625	Volume à stocker (m3)	
Charge hydraulique à l'axe de la conduite	1,5	Vmax =	519,9855507
Débit de sortie de bassin m3/s	0,005354816	Volume du bassin réalisé (m3)	
		Vmax =	570



Hauteur d'eau du bassin d'orage (m)	1,5
Durée de vidange (h)	26,9739299

**Mairie de
RIVIÈRES
Charente
16110**

☎ : 05.45.62.05.01

@ : mairie.rivieres@wanadoo.fr

🌐 : www.rivieres16.fr

À Rivières, le 12 décembre 2018

Monsieur Michel CUNY,
Maire de RIVIÈRES

À

AWO
17 rue Ferdinand Hamelin
51450 BÉTHENY

Objet : Projet Axiom – La Fosse Pacaud
PC 016 280 18C0006

Monsieur,

Suite au courrier délivrant une autorisation de rejet pour le projet défini par le permis de construire cité en objet, vous nous avez fait part, par courriel en date du 5 décembre dernier, de la demande de M. PICARD de la DREAL de passer l'autorisation de rejet de 1,7 l/s initialement accordée à 6 l/s pour respecter un temps de vidange de 24 heures au lieu de 48 heures.

À cet égard, le porteur du projet est autorisé à rejeter les eaux du bassin de rétention jusqu'à un débit de 6 l/s au maximum.

Je précise de nouveau que les eaux rejetées devront être des eaux claires. Le réseau à créer devra être suffisamment dimensionné pour son usage. La création de ce dernier sera à la charge du porteur de projet

Espérant avoir répondu à votre attente,

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments respectueux.



Le Maire, Michel CUNY